



Vélo

Club

Luron



Ville de Lure et ses
commerçants

PUBLICATION DE COURSE



Fédération Sportive & Gymnique du Travail
Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme

Date de l'épreuve : **Jeudi 16 Mai 2024**

**Titre de l'épreuve : Nocturne de Lure – énième édition
Prix des commerçants lurons et Prix de la Ville de Lure**

Manche du "Trophée DNA - L'Alsace".

Pour pouvoir prétendre au titre de Champion régional, deux courses dans la discipline, avant le régional, sont indispensables

CLUB ORGANISATEUR : VÉLO CLUB LURON

COUREURS ADMIS : Licenciés FSGT

ENGAGEMENTS : Les engagements se font uniquement sur HelloAsso via Dossardeur. Clôture des engagements le 13 Mai à 20h. La liste définitive des coureurs sera disponible la veille de la course

Inscriptions sur place possibles jusqu'à **30min avant le départ de chaque course.**

DOSSARDS : à partir de 18h30 à proximité de la ligne de départ.
La remise du dossard se fera sur dépôt de la licence FSGT + **caution de 10 €.**

TARIFS : Licenciés FSGT via Dossardeur : 7 €
Inscriptions sur place : 15 €

PARKINGS : nombreuses possibilités, en particulier sur l'Esplanade Charles De Gaulle

DÉPART et ARRIVÉE : au centre-ville de Lure. Devant le 13, avenue de la république. Circuit de 1,1 km

Renseignements auprès de Mr Frédéric GAY – téléphone : 06 84 01 73 68 - mail : frederic.gay0057@orange.fr

Horaires	Catégories	Nb Tours	Distances
19h30	Prix des commerçants lurons : épreuve Cadets + Dames + SV4 + Anciens + Vétérans	40	44 km
21h00	Prix de la Ville de Lure : épreuve Juniors, Espoirs, Senior 4 avec classement indépendant pour les séniors 4	55	60,5 km

REGLEMENT : de la Commission régionale de cyclisme FSGT d'Alsace

Port du casque rigide et de gants obligatoires

COMMISSAIRES : désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

REMISE DES PRIX : au podium des commissaires, immédiatement après l'arrivée de chaque course

Compléments : buvette et restauration sur place ; **primes de sprints intermédiaires aux 2 premiers, tous les 10 tours sauf au dernier tour et pour les 2 courses (à retirer le soir même)**
Lots aux 3 premiers de chaque course



Vélo

Club

Luron



**Ville de Lure et ses
commerçants**

RÈGLEMENT PARTICULIER POUR LA COURSE CYCLISTE « LA NOCTURNE DE LURE » LE JEUDI 16 MAI 2024 :

ORGANISATION :

Courses organisées par le Vélo Club Luron et inscrites au calendrier 2024 de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), comptant pour le Trophée Interrégional DNA. Le règlement de la FSGT est applicable, et nous apportons les précisions ci-après.

ENGAGEMENTS :

Ces courses sont ouvertes aux coureurs de toutes catégories possédant leur licence FSGT de l'année en cours. Ils participeront dans leur catégorie respective.

Les coureurs devront de préférence s'engager préalablement 3 jours avant l'épreuve.

Le retrait des dossards se fera à proximité de la ligne de départ, à partir de 18h30.

PARCOURS et HORAIRES :

Le parcours de 1,1 km est quasiment plat et il se déroulera sur un circuit dans les rues du centre-ville de Lure, suivant le parcours joint à la publication de course.

L'arrivée et le départ de l'épreuve auront lieu rue de la République suivant les horaires de la publication. Les arrivées auront lieu vers 20h35 et 22h30 respectivement.

SÉCURITÉ :

Le stationnement et la circulation seront interdits aux véhicules sur l'ensemble du circuit emprunté par les cyclistes. Des signaleurs seront présents et des barrières installées à chaque intersection.

Le port du casque à calotte rigide et des gants est obligatoire, y compris pendant l'échauffement.

La course sera ouverte par 1 moto ou une voiture, et suivie par la voiture du commissaire de course.

Tout coureur doublé par le peloton (1 tour de retard) devra s'arrêter spontanément et ne pourra pas participer aux primes. En cas de deuxième tour de retard, les commissaires le rappelleront à l'ordre et il sera écarté du peloton.

En cas de crevaison, le coureur pourra changer de roue au podium des commissaires et réintégrer le peloton au tour suivant.

L'assistance médicale sera assurée par la présence d'une ambulance, ainsi que de plusieurs membres du VCL qui disposent d'une formation de secouriste ou pompier. Le centre hospitalier de Lure est à 300 m du parcours.

Le VCL tient à informer les participants de leur intérêt à souscrire un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels, non compris dans l'assurance responsabilité civile que nous avons souscrit.

CLÔTURE :

Les classements seront établis et proclamés lors de la remise des prix qui se tiendra sur le podium des commissaires immédiatement après l'arrivée de chaque course. **Dans la deuxième course, les séniors 4 seront classés séparément.**